

Les résultats en 2002

SITES	Nbrs de personnes parrainées	Dont adultes	Situation au 31.12.2002			
			En emploi	En formation	Abandon ou sortie du dispositif	parrainage en cours
Amiens	46	11	8	0	11	27
Anjou	9	9	1			8
Beauvais	58	33	15	4	29	10
Chambéry	42	24	25	1	8	8
Guadeloupe	13	7	5	2	2	4
Grenoble	63	0	14	3	19	27
Hérault	17	7	4	1	0	12
Lille	43	23	30	3	0	10
Lyonnais	50	27	24	18	8	
Rennes	25		25			
St-Etienne	30		24	3	3	
St-Quentin en Y	45	15	20	8	5	12
Thiérache	30	0	12	4	5	9
Toulouse	60	12	18	8	21	13
TOTAL	531	168	225	55	111	140

Des collaborateurs ou des chefs d'entreprises en activité accompagnent des personnes en difficulté dans leur recherche d'emploi : jeunes à la recherche d'un premier emploi, adultes, chômeurs de longue durée, Rmistes, ...

L'OBJECTIF

- Dynamiser la recherche d'emploi en apportant conseils, information et soutien dans les démarches,
- Optimiser les politiques publiques en matière d'insertion des personnes les plus en difficulté.

LES ENTREPRISES CONCERNEES

Toutes les entreprises adhérentes des clubs FACE s'engagent dans ce type d'action (1200 entreprises membres de FACE en 2003).

AVEC DES PARTENAIRES, ACTEURS LOCAUX

Les Directions Régionales et Départementales du Travail – l'ANPE – les PLIE – les Missions Locales – les associations de quartier.

LES ENJEUX

- Permettre aux chefs d'entreprises d'avoir une meilleure connaissance des caractéristiques des personnes en situation d'exclusion et à la recherche d'un emploi,
- Permettre aux chercheurs d'emploi de mieux appréhender les conditions d'exercice d'un emploi et les attentes des entreprises.

DES RESULTATS

Depuis la création de FACE en 1994, plus de 3000 personnes ont bénéficié du parrainage : plus de la moitié retrouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent.

Le parrainage

Il met en relation un membre d'une entreprise du club FACE local, avec une personne rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Un parrain sera mis en relation avec un chercheur d'emploi dans un esprit de confiance et d'engagement réciproque.

Le parrainage met la personne au cœur de sa recherche d'emploi.

Les parrains sont issus des entreprises du club FACE local et sont toujours des personnes en activité.

Ils aident le filleul à découvrir le monde du travail, ses règles et pratiques, en s'appuyant sur leur propre expérience, leur réseau de relations, ils peuvent devenir vecteur d'attraction pour un métier.

L'objectif de l'action de parrainage n'est pas l'embauche du jeune dans l'entreprise du parrain.

Le parrainage est une démarche fédératrice entre différents acteurs du bassin d'emploi :

- LES PARRAINS ET ENTREPRISES MARRAINES
- LE PUBLIC : LES FILLEULS OU CANDIDATS AU PARRAINAGE
- LE CLUB D'ENTREPRISES FACE
- LES PARTENAIRES / PRESCRIPTEURS / FINANCEURS

Il convient au parrain, après sa mise en relation avec le filleul, de l'informer, le conseiller et l'accompagner dans sa recherche d'emploi grâce à des rencontres régulières dont ils fixent ensemble les fréquences (1 à 4 par mois environ).

En fonction des priorités établies sur le territoire d'action (DELD, RMI, PLIE, TRACE...), les futurs filleuls auront été orientés ou sélectionnés, puis informés par les partenaires emploi et insertion qui les auront aidé à définir leur projet professionnel.

Ils sont inscrits dans une démarche volontaire d'accès à l'emploi. Ils sont informés par le référent de l'action de l'engagement que celle-ci nécessite.

Le parrainage peut devenir un outil de travail sur le projet professionnel car l'échec prolongé dans les recherches d'emploi témoigne souvent d'un certain irréalisme alors que les pénuries de main d'œuvre rendent aujourd'hui d'autres métiers accessibles aux candidats.

Le club d'entreprises FACE est animateur de son réseau de parrainage. Il mobilise et implique les entreprises membres et/ou leurs salariés, les partenaires emploi et insertion en contact avec le public et contractualise les partenariats (convention...).

Il se charge :

- d'informer et de conseiller les parrains afin de mieux les accompagner dans leurs rôles et missions,
- de mettre en relation les parrains et les filleuls. Ces binômes ou tandems sont formés de manière individuelle ou collective (réunion spécifique jeunes et parrains),
- de formaliser les engagements entre les filleuls et les parrains,
- d'assurer le rôle de médiation, coordination, de suivi et d'évaluation de l'action.